Saison 2017-2018

Commission Sportive : Comité 89 – Comité 58

PV n° 10 - Réunion du jeudi 17 mai 2018

À Monéteau (club house) à 19 h 30

Présents :	Mesdames BADIN F., VALTAT S., CHARLES B. Messieurs BERNARD D., BROUILLARD S., LECOT R., RENARD L., ROUALET C., DARLOT JP., TAFFINEAU D., THELEMAQUE D. Messieurs LAGOUTTE C., DUPLOYER L.
Excusés :	Mesdames BÉROUDIAUX S., GARCIA-LECOT M.A., PLAT D., THERAROZ A., TORRES A. Messieurs BENUCCI F., DURET S., MANNEVY C.

Le Président de la Commission Sportive remercie les membres de la commission pour leur présence et le travail effectué lors de la vérification des feuilles de marque et au sein de la Commission.

Il remercie les membres du Comité 58 pour leur présence et leur investissement.

L'ordre du jour est encore dense et nous traiterons les litiges de la catégorie Sénior en premier pour libérer Jean Pierre, bénéficiant d'une permission de l'hôpital. Nous le remercions de sa présence.

Adeline et Samuel se sont excusés pour ce soir.

- Débriefe des championnats interdépartementaux 58-89
- Gestion des rencontres en litige d'avril et mai 2018
- Débriefe des Coupes et Trophées de l'Yonne
- Point sur la fin de saison 2017/2018 : 3ème phase de championnat …
- Préparation de l'AG du Comité 89
- Questions diverses

1. DEBRIEFING DES CHAMPIONNATS 89/58

Retour des clubs du 58 : Lionel Duployer nous informe qu'il n'y a pas de retour sur les championnats communs 58/89 et donc pas ou peu de problèmes, seulement quelques questions par les arbitres.
Quelques problèmes de communication, les clubs ne savent pas qui gère réellement les championnats, alors que les informations sont dans les différents PV de réunions et sont diffusées dans les sites des Comités (Il faut rappeler aux clubs que la gestion de la catégorie se fait par le Comité qui a le plus grand nombre d'équipes dans la catégorie).
Très certainement, les dirigeants ne donnent pas suffisamment de renseignements aux responsables d'équipes. La Commission Sportive envisage de joindre une Charte, avec les engagements. Cette Charte serait un rappel des règlements de nos championnats communs. Elle devrait être signée par le dirigeant du Club ET par le responsable de l'équipe.
Le jeu en 4x4 n'est pas toujours bien perçu pas quelques clubs qui ont du mal à appliquer les règles, malgré un assouplissement du règlement.
La Commission Sportive souhaite organiser une soirée technique départementale, de formation /information pour les entraineurs départementaux, dès le début de saison, pour que les règlements soient connus de tous.
La transmission des FDM pose problème pour 3 clubs, essentiellement, avec FDM en retard, non communiquées ou FDM papier, mais dans l'ensemble la saisie et la transmission sur FBI est acquise dans la majorité des clubs.

Pour les demandes de dérogations, quelques clubs ne respectent pas les délais ou ne répondent pas aux demandes. Il n'y a pas eu de pénalité financière cette saison, mais pour la saison prochaine la CS décide d'appliquer le règlement pour que les clubs réagissent.
En U13F, championnat géré par le CD 58, peu de communication du CD 58 vers le CD 89 et le Comité de l'Yonne n'a pas de réponse à donner aux clubs.
Pour la saison prochaine, la CS ferait une réunion commune supplémentaire et nous essayerons de les faire à équidistance géographique pour limiter le nombre de kilomètre.

2. LITIGES AVRIL MAI 2018

Annexe 1 : Tableau des litiges

3. COUPES ET TROPHÉES DE L'YONNE

Finales de Coupes jeunes et Trophée Sénior du 1er mai 2018 à Pont sur Yonne : la CS remercie le club de la Persévérante Pontoise pour la très bonne organisation. Quelques finales n'étaient pas équilibrées, mais dans l'ensemble nous avons assisté à des finales de qualité, avec un public nombreux sur la journée. Le répartiteur a dû composer avec beaucoup de retours.
Un forfait à déplorer en Sénior Féminine, les horaires de match gênant les joueuses qui sont scolarisées !

Finales de coupes U17 du 8 Mai 2018 à Monéteau : La CS remercie le Club de Monéteau pour la très bonne organisation, la participation du public a été décevante sur la journée qui n'est venu que sur la finale. L'arbitrage a été de bonne qualité, notamment sur la finale.

La CS propose un changement de programmation pour la saison prochaine :

- Les Finales jeunes de U13 à U17 le 1er mai
- Les Finales des Trophées de l'Yonne séniors lors du Final four U11, le Dimanche de Pentecôte (le lundi se terminerait trop tard et les enfants ont école le lendemain) (9 juin 2019), avec participation des séniors sur les remises des récompenses et présentation des Séniors avec les U11.
- Le 8 mai serait libéré pour la Fête Régionale du Mini.

Les Anciens Combattants ont offert 2 belles Coupes pour le 8 Mai, la CS les remercie.

4. POINT SUR LA FIN DE SAISON 2017/2018 : 3ème phase de championnat …

- Débriefe de la saison, par les membres de la CS
- Fin de saison 2017/2018

Les 2 dernières journées ont été envoyées, la CS avait choisi une formule qui n'a pu être appliquée, faute de clubs organisateurs. Il faudrait peut-être l'intégrer dès septembre pour la saison 2018/2019 en choisissant une formule adaptée à tous les problèmes d'organisation et de résultat.

L'objectif étant de faire jouer toutes les équipes de chaque département, et notamment celles qui ne se rencontrent pas pendant la saison régulière, la CS doit mettre en place une formule adaptée, Plays Offs ou formule championnat.

Pour les 2 prochaines rencontres, 3ème phase du 26 mai et 2 juin, le CD 58 n'a pas de retour, mis à part une demande de dérogation pour laquelle Laurent a donné la réponse.

La saison sera clôturée le 3 juin.

Une réunion de la CS du CD 89 est programmée le **mardi 11 septembre 2018**, avec retour des engagements séniors le vendredi 7 septembre 12h00 et début des compétitions weekend du 29-30 septembre 2018

La 1ère Réunion commune des Comités 58 et 89 est programmée le **mardi 25 septembre 2018**, dans la Nièvre (Corvol ?)

Retour des engagements jeunes jusqu'au 21septembre – 12h00 et début des compétitions week-end du 6-7 octobre 2018.

Le règlement sportif sera retravaillé, ainsi que les feuilles d'engagement. Nous devons faire un formulaire unique Yonne – Nièvre.

La saisie dans FBI sera un peu plus complète la saison prochaine, notamment le responsable de l'équipe, la couleur des maillots ….

Axes à travailler davantage : une réunion commune en plus, en fonction du nombre d'équipe et des championnats. La 1ère réunion aura lieu le **25 septembre 2018** dans le CD 58.

L'échange des arbitres 58 / 89 se fera sur la même base que cette saison, en fonction de la situation géographique des officiels.

5. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour le compte rendu de l'Assemblée générale, Laurent a demandé à chaque membre, un petit débriefe de la saison :

- Bonne évolution dans la saisie des vérificateurs sur Google Drive et dans la récupération des FDM
- La e-marque est nettement mieux gérée mais la fin de match (export) un peu moins, seules les pénalités sportives et financières font réagir certains clubs.
- les jeunes formés sur la e-marque ne connaissent pas la feuille papier, ce qui peut poser problème en cas de panne informatique.
- Très nette amélioration sur les litiges des U11 à noter en cours de saison
- La CS doit être plus intransigeante sur le retard des FDM, quelques clubs attendent les sanctions pour réagir Il faut que la CS s'améliore sur la vérification des litiges pour écourter la durée des réunions de la Commission Sportive et se concentrer sur un travail stratégique. Malgré tout, la 2ème vérification ne peut être supprimée pour éviter les erreurs.
- La FFBB, avec le « Club 3.0 », a communiqué beaucoup de nouveautés pour la saison prochaine et de nouvelles taches doivent être envisagées (3x3 – FBI ….) l'organisation de la CS devra s'adapter à ces nouvelles pratiques (sous-commission 3x3 au sein de la CS …)
- La vérification des « Brulés » devra être plus systématique
- La e-marque V2 ne sera pas en place la saison prochaine. Cette version intègre des contrôles sur FDM qui devrait permettre d'alléger les contrôles, mais certainement pas avant 2019/2020
- Contrôles simplifiés par rapport à l'automatisation de FBI
- Moins de report de match dans toutes les catégories

- Tous les membres de la CS repartent pour la saison prochaine

- 315 demandes de dérogations dont 62 refusées (par les clubs ou par le Comité). 252 dérogations ont été acceptées (14 en SM sur 56 matchs), le nombre de demande de dérogations le plus important étant en U15M

- Laurent Renard félicite les membres de la CS pour leur investissement et leur neutralité au sein de cette commission. La CS ne peut pas satisfaire la totalité des dirigeants, entraineurs et licenciés du Comité, elle se doit de prendre les meilleures décisions dans l'intérêt commun de la Ligue et de la FFBB. Une réorganisation de notre commission est à prévoir en fonction de la nouvelle organisation des clubs décidée par la FFBB.

  Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour travailler avec nous, sachant que leur neutralité sera la 1ère qualité demandée et que la commission peut s'étoffer mais dans la limite du raisonnable.

  La CS doit réduire les temps de réunion, Laurent déplore les heures tardives de fin de séance et souhaite une amélioration (1 heure de moins serait idéal).

  L'axe de la saison prochaine sera l'intransigeance sur certains points importants (fautes techniques) et de travailler sur les bonus, même si les pénalités font évoluer les clubs

  Laurent demande aux membres de la CS de travailler sur les axes importants, et notamment en reprenant notre règlement (annotations et points à changer) pour que l'on puisse le valider, dès la rentrée prochaine et surtout pour l'annuaire 2018/2019.

  Barbara qui a intégré la CS cette saison, avec un « œil » extérieur, a beaucoup appris en participant aux réunions de la CS.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Passage de U17F à U18F la saison prochaine
- La CDO va proposer des formations OTM lors du recyclage avec un groupe de confirmés le matin et un groupe de débutants l'après-midi. Une formation 24 '' est envisagée également, certains OTM en ayant fait la demande (rappelons que le « Chronométreur des tirs » n'est obligatoire qu'en Pré national et Championnat de France).

- La CS ne reviendra pas sur les décisions prises et, notamment sur le règlement des 3èmes phases. La CS envisage de mettre à l'honneur le vainqueur de la 2ème phase (diplôme), le champion étant déterminé après les phases finales.

- Annulation de la pénalité sportive, pour le l'Elan Sens Paron, les FDM étant enfin parvenues au Comité.

- L'annuaire va être retravaillé très rapidement. La 1ère version a été très bien perçue, mais, comme toute 1ère, elle nécessite quelques modifications et améliorations.
- L'ordre du jour pour la prochaine réunion, le Jeudi 7 juin 2018 : les dernières rencontres à traiter, synthèses du travail sur le règlement, les récompenses de l'AG ….

- Didier Taffineau félicite l'ensemble des membres de la CS pour leur implication. Cette commission est très exposée aux critiques et ne doit pas se décourager et faire preuve de grandeur.
  Le programme complet, pour la 1ère place, doit être impérativement notifié dans le PV de la Sportive de début de saison.
  Le Basket 3x3 est à mettre en place à partir du 1er novembre, la CS devra déterminer quelques dates pour commencer à œuvrer sur un championnat départemental 3x3.

Le tournoi du 23 juin ne sera peut-être pas maintenu, du fait du départ du volontaire du Service Civique qui avait en charge cette organisation.
Le Bureau a décidé de saisir 30 points maximum au tableau d'affichage, en U11, alors que le score réel serait saisi sur la FDM. Cette décision sera validée (ou non), lors du prochain Comité Directeur, le 5 juin 2018. Une consultation électronique sera faite en amont, avec 3 questions posées : 30 points sur Affichage et FDM – 30 points sur affichage et score réel sur FDM – Score réel sur affichage et FDM – avec réponse au Comité uniquement pour conserver l'anonymat de chacun.
Le Président de la Commission Sportive devrait se rendre disponible pour la formation « Gestion Sportive sur FBI » du Campus 2018, du jeudi 23 au dimanche 26 août, au Mans.
Les Automnales de la FFBB, régionalisées, auront lieu les 27 et 28 octobre, il faut neutraliser ce week-end.
Les aménagements des règlements sportifs du Comité à présenter le plus tôt possible, pour les insérer dans l'annuaire qui doit être finalisé fin septembre.
La e-marque V2 sera testée sur une seule catégorie, dès septembre 2018.
La FFBB demande de l'exigence sur les examens d'arbitres départementaux.
La commande des « Brassards – Délégués de Clubs » vient de partir et seront distribués lors de l'AG.
La gendarmerie doit être avertie de toutes manifestations de plus de 50 personnes.

Prochaine réunion le jeudi 7 juin 2018 à 19h30
A Monéteau (Club house)

Fin de la réunion à 1h15

Sylvie VALTAT
Secrétaire de séance

Laurent RENARD
Président de la Commission Sportive

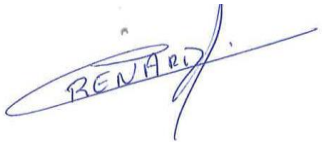

Annexe :

1. Tableau des litiges avril mai 2018

rencontres en litiges au 17/05/2018

NÂ°	Equipe 1	Equipe 2	Division	Date	Heure	Score 1	Score 2	OBSERVATION VERIFICATEURS	SANCTION PRECONISE	COMMENTAIRE COMMISSION SPORTIVE
9511	ELAN SENS PARON BASKET	USC MONETEAU - 1	CY-U15F-F	01/05/2018	16:00	62	56	Feuille non trouvée sur l'ordinnateur de PONT.		RAS
2023	STADE AUXERROIS	USC MONETEAU - 2	DU11F-Ph2	28/04/2018	13:30	34	14	erreur licence BOUHLALA H.		Erreur de Saisie Eq A = 5€
2025	BB VERMENTONNAIS	STADE AUXERROIS	DU11F-Ph2	05/05/2018	13:30	40	11	LIGUE REGIONALE GUADELOUPE DE BASKET-BALL		RAS
2027	ELAN SENS PARON BASKET	US JOIGNY	DU11F-Ph2	05/05/2018	13:00	37	44	LIGUE REGIONALE GUADELOUPE DE BASKET-BALL		RAS
1286	STADE AUXERROIS	US JOIGNY - 1	DU11M-Ph2	28/04/2018	11:00	37	54	LICENCE NON PRESENTEE délégué de club		RAS
1295	US SEIGNELAY BASKET	AILLANT SPORT BASKET - 2	DU11M-Ph2	28/04/2018	13:30	15	37	DOREMUS G. licence TC joueur U9?		RAS
1299	ASUC MIGENNES BASKET	EN - ANCY TONNERRE - 1	DU11M-Ph2	05/05/2018	13:30	52	34	BC 091920 / LIGUE REGIONALE GUADELOUPE DE BASKET-BALL		RAS
1301	US VILLENEUVE SUR YONNE - 1	PERSEVERANTE PONTOISE	DU11M-Ph2	05/05/2018	13:30	45	17	Surcl noté pour PAIRAULT-JOFFRET E. BC081124 / LIGUE REGIONALE GUADELOUPE DE BASKET-BALL		RAS
1305	AS HERY	SENTINELLE DE BRIENON BASKET	DU11M-Ph2	05/05/2018	13:30	28	20	LIGUE REGIONALE GUADELOUPE DE BASKET-BALL		RAS
1306	EN - ANCY TONNERRE B- 2	US SEIGNELAY BASKET	DU11M-Ph2	05/05/2018	13:30	26	24	LIGUE REGIONALE GUADELOUPE DE BASKET-BALL		RAS
274	ELAN SENS PARON B - 2	EN - CTC YONNE CENTRE - US JOIGNY - 2	DU17M-Ph2	18/03/2018	10:30	76	37	Annuler pénalité financière 60€ .Valider le résultat. Pénalité retard feuille. EqpB FT AICARDI Lucas BC010142	EqpA retard feuille 12€ EqpB FT 55€	EqpA retard feuille 12€ EqpB FT 55€
53	PERSEVERANTE PONTOISE	AS HERY - 1	PRM	05/05/2018	20:30	47	56	FT Eq A Michaut P. = 55€		FT Eq A Michaut P. = 55€
54	CA DE SAINT GEORGES	EN - CTC YONNE CENTRE - US JOIGNY	PRM	27/04/2018	21:00	0	20	Forfait St George = 100€		Forfait St George = 100€
55	ELAN SENS PARON B - 2	AS TONNERROISE	PRM	30/04/2018	20:30	67	69	RETARD Retour de feuille Eq A = 12€		RETARD Retour de feuille Eq A = 12€